

Mairie
05350 CHATEAU VILLE VIEILLE

AVIS DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL

République Française

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu

Le mercredi 29 juin 2022 à 8 h 30 en Mairie de Château-Ville-Vieille

A Château-Ville-Vieille le 23 juin 2022

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 30 mai 2022
- Participation aux frais d'un renfort sapeur-pompier saisonnier – hiver 2021/2022
- Convention de répartition des frais engagés – Transports sanitaires par ambulance hiver 2021/2022
- Signature d'une promesse unilatérale d'achat avec la SAFER portant sur l'acquisition de parcelles de terrain sur le territoire de la Commune
- Participation financière de la Commune à l'enlèvement d'épaves de caravanes sur son territoire
- Demande de subvention auprès de la Région Sud pour la SIL (Signalisation d'Information Locale) de la Commune de Château-Ville-Vieille – Contrat de Parc 2021-2023
- Questions diverses

Pour affichage le 23 juin 2022



**Le Maire,
Jean-Louis
PONCET**


Signature et cachet